

RENSEIGNEMENTS AU CANDIDAT POUR L'EXAMEN EN VÉRIFICATION DE SYSTÈME DE DISTRIBUTION

**AVIS : LE PRÉSENT DOCUMENT EST PUBLIÉ À TITRE INDICATIF.
LES NORMES, PROCÉDURES ET EXAMENS SONT MODIFIÉS OCCASIONNELLEMENT.
DES RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SONT DISPONIBLES AUPRÈS DE VOTRE AGENTE OU
AGENT DE QUALIFICATION OU
DU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE
OU SUR LE SITE EMPLOI-QUEBEC.NET**

VÉRIFICATION DE SYSTÈME DE DISTRIBUTION

1. CONTENU DE L'EXAMEN

L'examen de qualification professionnelle cerne les principaux aspects de la qualification en vérification de système de distribution.

Supervision et contrôle d'installation, d'entretien, de réparation ou d'enlèvement

Supervision et contrôle de la correction des non-conformités observées

Planification et organisation des activités de travail

Connaissances et application des règles de santé et de sécurité

Connaissances de la norme CAN/CSA-Z184-M86, Réseaux de canalisations de gaz de l'ACNOR.

2. CARACTÉRISTIQUES DE L'EXAMEN

Durée : 3 heures

Nombre de questions : 45 à 60

Note de passage : 60%

Langue : français ou anglais

Le matériel et la documentation permis ainsi qu'une calculatrice seront à votre disposition

Aucun cellulaire ou téléavertisseur (paget) ne sera admis dans la salle d'examen

Aucun lexique ne sera remis lors de la passation de l'examen.

3. PRÉPARATION À L'EXAMEN

Votre apprentissage, tel que détaillé dans le guide, et les activités de formation fortement recommandées ou obligatoires vous préparent à l'examen.

La norme CAN/CSA-Z184-M86, Réseaux de canalisations de gaz de l'ACNOR vous sera fournis lors de l'examen.

Il est fortement recommandé d'en prendre connaissance, et d'en comprendre la structure car votre habilité à y trouver des informations peut vous aider à répondre à certaines questions de l'examen.

Pour plus d'information veuillez vous référer au site d'emploiquebec.net ou vous pourrez trouver une version informatique du guide d'apprentissage pour la qualification en vérification de système de distribution.

4. LECTURE SUGGÉRÉE

Les documents mentionnés ci-dessous le sont à titre indicatif seulement : certaines publications peuvent n'être disponibles qu'en anglais; d'autres peuvent l'être dans une version plus récente. Cette liste n'est ni exhaustive, ni définitive.

LES PUBLICATIONS DU QUÉBEC, *Code de sécurité pour les travaux de construction R.R.Q., c. S-2.1, r.6*, 13 mars 2008.

LES PUBLICATIONS DU QUÉBEC, *Tome V : Signalisation routière volumes 1 et 2*, Décembre 2007.